

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE.

EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE XII.

QUATRIÈME GUERRE DES IROQUOIS DEPUIS 1657 JUSQU'À 1660.

I.

Nouvelle déclaration de guerre par les Iroquois, dans la mort de Saint-Père et autres.

Depuis la paix conclue avec les nations Iroquoises, et après la restitution, qui avait été faite mutuellement, des captifs pris de part et d'autre dans les guerres précédentes, les colons de Villemarie étaient sans défiance à l'égard des Iroquois qui se présentaient chez eux. Le 25 octobre 1657, trente sauvages d'Onneiout, voisins de ceux d'Onnontagué, s'approchèrent des maisons, dans le dessein d'y faire quelque coup; et plusieurs de cette troupe, étant allés à la Pointe Saint-Charles, entrèrent chez un brave colon, Nicolas Godé, qui y construisait un bâtiment pour son usage, aidé par Jean de Saint-Père, son gendre, et Jacques Noël, leur serviteur. Godé et de Saint-Père les accueillirent gracieusement, les reçurent en amis, leur donnèrent même à manger; et après une réception si amicale de leur part, et acceptée par ces Iroquois avec des témoignages apparents de reconnaissance, ils étaient loin de penser qu'ils avaient affaire à des assassins. Ils montèrent donc tous trois sur leur maison, qu'ils couvraient alors, et n'ayant aucune défiance, négligèrent de porter sur le toit leurs armes avec eux. Alors ces Iroquois, par une lâche et barbare perfidie, les voyant sans défense, eurent l'insigne cruauté de les mettre en joue et de tirer sur eux leurs arquebuses, dont les décharges les firent tomber du toit, comme on eût pu faire des oiseaux. Bien plus, après un tel coup de valeur, ils n'eurent pas honte d'arracher la peau de la tête à Nicolas Godé et à Jacques Noël, pour en faire trophée dans leur bourgade, et de couper la tête de Jean de Saint-Père, pour conserver, dit-on, par ce moyen, et emporter avec eux sa belle chevelure. Nicolas Godé était âgé